

Déclaration liminaire CAPL n° 1 et 2

Augmenter les promotions dans la transparence et la justice, est plus que jamais urgent.

La CAPL de ce jour se réunit au moment où le budget 2014 est en débat au parlement. Une nouvelle fois ce budget d'austérité se traduira par des coupes sévères dans les services publics. Après les nouveaux cadeaux faits aux entreprises avec le crédit compétivité de 20 milliards d'euros (qui s'ajoutent aux 200 milliards annuels d'aides et exonérations diverses) le gouvernement présente la note aux salariés, chômeurs et retraités. Plutôt que de s'attaquer comme promis à la Finance, François Hollande s'empresse d'obéir aux injonctions de Bruxelles. Ainsi après une nouvelle régression des régimes de retraites, le gouvernement continue de sabrer dans les dépenses publiques. La grande réforme fiscale annoncée pour plus de justice et d'efficacité économique est abandonnée. Les timides taxations du capital sur les plus-values et l'impôt sur les sociétés sont retirées sur simple injonction du MEDEF. La fraude fiscale bat des records estimés à au moins 50 milliards par an.

Cela n'empêche pas le gouvernement d'annoncer 2000 suppressions d'emplois à la DGFIP pour 2014 soit probablement encore une dizaine pour notre département.

Alors bien sûr avec une telle politique ou le remboursement de la dette absorbe 15% des recettes fiscales, les déficits se creusent et il ne reste plus rien pour le pouvoir d'achat des salariés, retraités et fonctionnaires. Pas étonnant que dans ces conditions des révoltes éclatent comme en Bretagne où que le FN trouve un regain de sympathie auprès de la population, avec tous les dangers que cela représente.

Cette forme d'aveuglement plus ou moins consciente du gouvernement peut conduire au pire. Face à ce fiasco politique et social, certaines forces politiques et patronales font feu de tout bois pour réaliser enfin leur rêve, à savoir rompre avec les principes de solidarités sociales issues de la résistance et de l'après-guerre. Nous vivons peut-être une période paradoxale ou

nos systèmes de retraite, de santé, d'éducation et de services publics pourraient disparaître alors qu'ils n'ont jamais autant montré leur utilité et leur efficacité.

Pour en venir à la CAPL de ce jour, on ne peut plus continuer ainsi. Alors que les places aux concours se réduisent, que les promotions par tableau d'avancement également, que le gel du point d'indice se poursuit, beaucoup d'agents portent leurs espoirs sur les listes d'aptitudes. Vos critères de sélections sont archaïques et dépassés. L'arbitraire et l'opacité dominent ; ce qui crée dans les services une frustration, une colère voire un découragement bien légitimes. Des collègues irréprochables avec plus de 30 ans d'ancienneté sont classés « à revoir » tandis que d'autres avec à peine la moitié sont classés « très bons » et même sont promus. Pour la CGT, il est urgent de tourner la page de cette forme de sélection injuste en y incluant notamment une épreuve professionnelle à la place du jugement du Directeur.